

Communiqué de soutien aux militants climat

Après avoir été condamné pour inaction climatique¹² et attaqué en justice par les associations de riverains d'aéroports pour non-respect du droit européen en termes de réduction de la pollution sonore³, l'Etat français trouve le temps de durcir la loi contre ceux qui, par leurs actions, tentent d'alerter la population sur l'impasse climatique actuelle.

Envahir un aéroport n'est certes pas une action anodine mais en faire un gravissime délit, c'est rendre intouchable un secteur polluant dont la décarbonation sera, de son propre aveu, très lente et se paiera au prix fort.

Il serait plus utile que ce l'Etat prenne ses responsabilités pour réguler le trafic aérien afin de garantir la baisse effective de ses émissions polluantes et s'attelle à planifier la reconversion des emplois dans un monde contraint. Planifier pour ne pas subir, telle devrait être la préoccupation de l'Etat aujourd'hui.

Malgré les invitations à débattre, malgré la répétition des alarmes de la part des scientifiques, malgré des dizaines de tribunes, malgré plus de 20 ans de sommets pour le climat, les émissions n'ont fait qu'augmenter. A l'aube de la COP 26, il était effectivement nécessaire que les militants climat tentent des actions d'éclat pour faire entendre leur voix.

Et le message est passé ! Aujourd'hui, des millions de personnes se posent des questions, changent leurs habitudes ; des centaines d'étudiants font remonter leurs inquiétudes à leurs écoles. Des entreprises, sous la pression de leur salariés, ont engagé des actions concrètes pour réduire leurs émissions, notamment en limitant les voyages en avion.

Faute d'actes politiques et économiques forts qui restreignent les pollutions de toutes sortes, il faut s'attendre à ce que les actions se poursuivent avec tous les moyens pacifiques qui peuvent être mobilisés par les militants. Ce sont des lanceurs d'alertes qui méritent la reconnaissance et le soutien de notre société et non les foudres de la justice.

Le Collectif PAD

pensonsaerodemain@gmail.com

Contacts : Maxime Léonard 07.71.35.17.01

Chantal Beer-Demander 06.25.43.22.33

Bruno Jougla 06.79.22.46.69



¹ <http://paris.tribunal-administratif.fr/Actualites-du-Tribunal/Communiques-de-presse/L-affaire-du-siecle>

² <https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-le-conseil-d-etat-enjoint-au-gouvernement-de-prendre-des-mesures-supplementaires-avant-le-31-mars-2022>

³ <https://drive.google.com/file/d/1IEVq6J39MBKRkJTCo8hdjOl5cPNeGkcz/view?usp=sharing>

Le collectif « Pensons l'Aéronautique de Demain » est composé de : La Coordination CGT de l'aéronautique, le collectif des salariés de l'aéronautique (ICARE), Le Manifeste pour l'Industrie (MAI), L'atelier d'écologie politique (Atecopol), Le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT), Attac Toulouse, Fondation Copernic 31, L'Université Populaire de Toulouse, Les Amis du Monde Diplomatique 31, Le Collectif « Non au T4 », les Etudiants pour une Aéronautique Soutenable (EAS).